

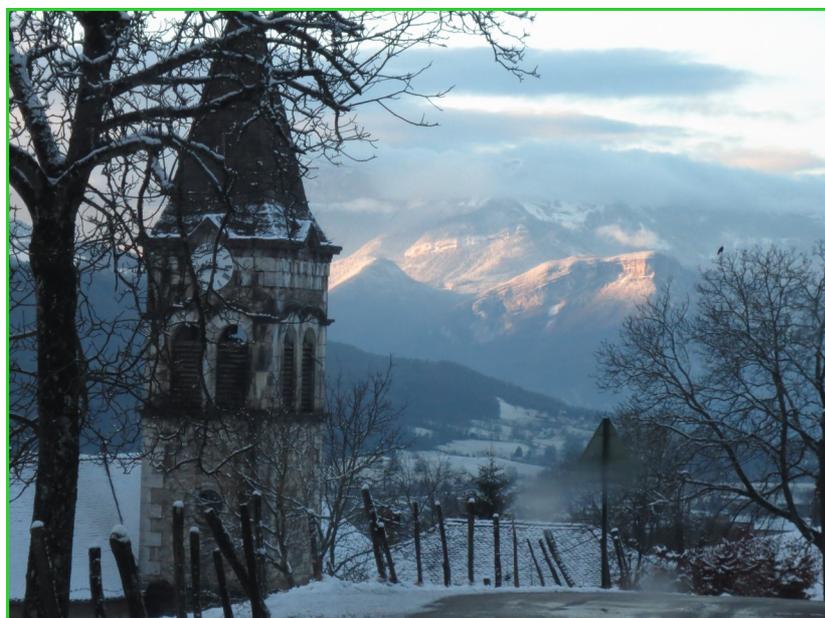
LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



DÉC. / JANVIER / FÉVRIER 2023

SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 6
Le Portrait.....	P. 11
La Vie Associative.....	P. 13
Infos Générales.....	P. 18
À vos Agendas.....	P. 20



P. 11

LE PORTRAIT

François Billion-Grand,
Guide officiel du pèlerinage de Shikoku



Le Comité des Fêtes organise son premier
Marché de Noël sur la place du village

SAMEDI 17 DECEMBRE 2022
à partir de 15h30 jusqu'à 21h30

TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : www.st-aupre.fr
- appli mobile POLITEIA



Téléchargez
l'application mobile
"POLITEIA FRANCE" et
[inscrivez-vous.](#)



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

INFOS MAIRIE



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Aupriennes,
Chers Saint-Aupriens,

L'année 2022 est bientôt terminée...

Et comme diront beaucoup d'entre nous, elle est passée à vitesse grand V et 2023 est bientôt là!

Alors que retenir de cette année qui a été le théâtre de beaucoup de souffrance malheureusement.

Il semble parfois que tout tient par un fil pour préserver la paix, la sécurité des biens et des personnes, la nature, notre économie, notre modèle sociétal et social, protéger notre jeunesse et les personnes vulnérables.

Comme je le dis très souvent, nous sommes à l'abri de plusieurs maux dans notre beau village où il fait bon vivre, bien loin des tracas et difficultés que peuvent rencontrer des citoyens.

Contrairement à 2021, les festivités ont pu reprendre et ont animé Saint-Aupre tout au long de l'année avec une réussite indéniable à chaque fois et je reste persuadé que celles à venir, comme le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes, iront vers cette même réussite.

Après deux ans où cela était impossible à organiser, les vœux de la municipalité ainsi que le repas des aînés auront bien lieu les 14 et 15 janvier prochains. Ce sera l'occasion de nous retrouver en ce début d'année 2023.

Comme vous pourrez le lire, les commissions continuent d'œuvrer pour notre commune mais force est de constater qu'il est parfois difficile de faire avancer certains dossiers surtout dans cette conjoncture actuelle, et la simplification notamment administrative tant prônée depuis plusieurs années n'est toujours pas au rendez-vous... Des mois, des années peuvent s'écouler entre la prise de décision et la réalisation du projet.

L'un des "chantiers" les plus importants de notre mandat va voir le jour. Il s'agit du Plan Local d'Urbanisme puisque nous venons de lancer la consultation pour recruter un bureau d'études. Les enjeux d'un PLU sont multiples et vous sont présentés en page 8 de ce bulletin.

Je tiens à souligner l'excellent travail effectué par nos services communaux tout au long de cette année 2022, afin de rendre un service public de qualité. Sans le professionnalisme dont ils font preuve, la collectivité ne peut fonctionner correctement.

L'ensemble des élus, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2023 ainsi qu'à vos proches. Profitez d'excellentes fêtes de fin d'année!

Votre maire,
Patrick Buisson

Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre

à

Félicitations

BERTRAND Louca né le 02 octobre 2022

*Toutes nos condoléances à la famille,
aux amis, de*

Denise MOULIN

décédée le 10 novembre 2022

Ourida TAKHEDMIT

décédée le 04 novembre 2022

Roger DURIF-TROILLETON

décédé le 16 octobre 2022

Paule FAGOT

décédée le 1er septembre 2022



*Patrick Buisson, Maire de Saint-Aupre
et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la*

Cérémonie des Vœux

*~ Samedi 14 Janvier 2023 ~
11h, Salle du Tilleul*

*Mairie de Saint-Aupre - 72 Rte du Champdoraz, 38960 Saint-Aupre
accueil@st-aupre.fr - 04.76.06.01.06*

Cérémonie du 11 novembre



À Saint-Aupre le Haut

À Saint-Aupre le Bas



**M. le Maire et les élus remercient
les Chasseurs Alpains du 7ème BCA,
les enfants de l'école du Tilleul pour leur participation
et
particulièrement le jeune Timéo Riondet
qui a accompagné avec brio
toute la cérémonie à la trompette.**

Forêt de Chartreuse - Attention aux coupes trop fortes !

Avec l'envolée de la demande en bois, les forêts de Chartreuse et les bois qu'elles produisent suscitent un grand intérêt.

La qualité des bois est même reconnue par une AOC depuis fin 2018.

La gestion des forêts du massif s'appuie sur les principes de la futaie régulière, mode de gestion qui évite les coupes rases et donc la mise à nu des sols sur de grandes surfaces. Pour simplifier, il s'agit de prélever régulièrement, tous les 8 à 12 ans environ, des volumes de bois n'excédant pas le 1/4 des volumes de bois sur pied. Bien réalisée, cette gestion permet la production dans le long terme de bois de qualité et le maintien des forêts en bonne santé qui protège contre les chutes de rochers.

Malheureusement, de nombreux propriétaires forestiers n'ont pas une connaissance suffisante de leur patrimoine, au point, parfois, de découvrir leur forêt lorsqu'une proposition d'achat de bois leur est faite. Cette ignorance peut leur coûter cher ainsi qu'à leurs voisins et à la collectivité.

Avant toute décision, il faut se renseigner, s'informer.

La solution la plus simple est de prendre contact avec les groupements de sylviculteurs locaux et les techniciens du Centre National de la Propriété Forestière. Ils sont là pour donner gratuitement aux propriétaires forestiers toutes les informations nécessaires pour préserver la gestion durable des forêts de Chartreuse.



Contacts utiles :

- Groupement de sylviculteurs Chartreuse Isère :
bruno.montagnat@orange.fr

- Centre national de la propriété forestière (secteur Chartreuse-Isère) :
juliette.venturini@cnpf.fr

DICRIM

Dans le cadre d'un évènement majeur, la commune se doit d'organiser la protection des biens et le soutien de la population.

Chaque commune établit un plan communal de sauvegarde et a l'obligation d'alerter et d'informer la population sur la conduite à tenir.

C'est dans ce but d'information et de prévention que ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous est distribué.

Vous trouverez donc, joint à ce bulletin municipal, le DICRIM **À CONSERVER.**

Il est consultable également sur notre site internet.



L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06

Prochaines permanences :

- vendredi 16 décembre 2022 (au lieu du mercredi)
- mercredi 11 janvier 2022
- mercredi 08 février 2022

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

Informations CCAS

Le 8 Octobre dernier...

C'est avec un grand plaisir que les membres du CCAS ont accueilli leurs aînés ce samedi 8 octobre !

Autour de quelques pâtisseries et boissons appropriées, nous avons vécu une belle après-midi de rencontres et de retrouvailles : discussions, bonne humeur, jeux de cartes ou de société ont étayé ces quelques agréables heures passées ensemble.

*Merci pour votre présence, pour ce beau moment de partage...
À refaire !*



Le repas des aînés - le 15 janvier 2023

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront cette année de renouer avec le traditionnel repas des aînés prévu pour le **dimanche 15 Janvier 2023**.

Afin de préparer au mieux cette journée, nous viendrons à votre rencontre afin d'enregistrer les réservations des personnes intéressées. Un colis est prévu, comme tous les ans, pour les plus de 70 ans ne pouvant ou ne souhaitant pas participer au repas.



En attendant ce rendez-vous, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très agréables fêtes et une très belle année 2023 !

Hommage à Michel Riondet

En septembre dernier a eu lieu à La Béarde, un rassemblement et une dépose de plaque en souvenir de Michel Riondet, disparu le 23 septembre 2020.

Ses frères et sœurs remercient tous ses amis, sa famille :
« Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés, soit par la pensée, soit en affrontant les intempéries à La Béarde : le brouillard et la pluie, en ce début d'automne où la neige a blanchi les sommets.

Combien Michel aurait été surpris de vous voir rassemblés dans la petite chapelle de Notre-Dame des Neiges pour fixer une plaque à sa mémoire, entouré de grands noms de l'alpinisme.

La mairie de Saint-Aupre, notre village d'enfance, était dignement représentée par Maurice Delphin, un conseiller municipal de longue date, porteur de la mémoire et de l'histoire. »

Les frères et sœurs de Michel : Odile, André, Yvette, Marc, Dominique



Discours de Maurice Delphin lors de la pose de plaque :

« Notre village se souviendra toujours de Michel Riondet, un homme simple, discret, généreux, volontaire et toujours prêt à aider.

L'ensemble des élus de Saint-Aupre s'associent, avec une certaine émotion, à la pose de cette plaque, en sa mémoire.

Michel Riondet, grand sportif, mérite amplement cet hommage et il reste présent pour beaucoup d'entre nous. »

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le point sur nos actions

Etang des chartreux

Cet élément du patrimoine communal ne va pas bien : l'ACCA qui en assure la gestion (pour la pêche loisirs) et tous ceux qui fréquentent ce lieu ont pu constater une prolifération d'algues qui rend d'une part la pêche impossible mais aussi qui déséquilibre complètement le biotope. Les chasseurs ont bien tenté de faire un « nettoyage » avant le safari du mois de mai mais malheureusement les algues sont revenues et en plus grand nombre.

Une expertise est en cours afin d'établir un diagnostic et de définir un plan de sauvegarde que la commune mettra en place dans la mesure de ses moyens et en concertation avec les partenaires concernés.

Ambrosie

Cette plante annuelle invasive et extrêmement allergène était très présente cet été avec des conséquences notoires sur notre santé. La commission proposera en temps voulu (fin du printemps) un « plan de bataille » afin d'apprendre au plus grand nombre comment reconnaître la plante associant les volontaires afin de repérer, recenser et arracher cet hôte indésirable avant la pollinisation.

Produire de l'énergie dans la commune

Afin de trouver des pistes pertinentes de production sur le patrimoine communal, un groupe de travail intercommissions (environnement, travaux, bâtiments) se réunira pour voir ce qu'il est possible de faire après consultation de techniciens compétents.

Sobriété énergétique

C'est un caractère qu'il va falloir appliquer à notre mode de vie.

L'équipe municipale est d'ores et déjà engagée :

- Devis de remplacements de luminaires des bâtiments communaux
- Régulation plus précise du chauffage des bâtiments communaux et étude de l'isolation thermique.
- Une proposition d'étude thermographique sera proposée aux particuliers volontaires afin d'évaluer la qualité d'isolation de leurs logements

Vous trouverez ci-après une liste de suggestions pour « vivre sobre ».

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Un dossier de demande d'aides a été déposé auprès du Pays Voironnais afin d'obtenir des aides pour l'achat de ni-



choirs, d'hôtels à insectes, de récupérateurs d'eaux pluviales, et d'arceaux de stationnement pour les cycles.

Nous avons repéré sur la commune les poteaux de signalisation routière non obturés et qui sont donc des pièges mortels pour insectes, les oiseaux et les petits mammifères.

Des bouchons spécifiques ont été commandés afin de les obturer et les rendre ainsi inoffensifs.

Fresque Climat

6 personnes de Saint-Aupre (élus et membres de la commission) ont participé à une soirée fresque du climat en mairie de Saint-Etienne de Crossey.

Cela consiste en une soirée de formation et d'information sous forme d'un jeu participatif. Cela permet de bien analyser et comprendre les causes et les conséquences du réchauffement climatique et d'essayer de trouver concrètement comment agir.

Pour en savoir plus rendez vous sur :

<https://fresqueduclimat.org/>

La commission environnement proposera bientôt une suite dans la lignée de « la fresque du climat » afin de partager aussi largement que possible et ensemble cette réflexion sur les enjeux climatiques et les solutions à trouver. En attendant, vous pouvez mesurer votre empreinte carbone :

<https://avenirclimatique.org/micmac/simulationCarbone.php>

et aussi

<https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone/particulier/>

Cela permet d'identifier ce que vous pouvez changer, en tant que citoyen, au quotidien pour réduire vos émissions de CO2.

Cheminement piétons et passage à petite faune sur RD 49

Ce dossier est très complexe car il doit prendre en compte les enjeux de sécurité, d'activités agricoles, de respect des propriétés et de protection de la biodiversité.

Les acquisitions foncières sont en cours de finalisation.

Les travaux vont pouvoir être engagés.

Le passage à petite faune bénéficiera en particulier aux amphibiens qui pourront effectuer leurs migrations et se reproduire plus sereinement.

Mobilité

Schéma vélo

Après une première phase d'étude menée par le Pays Voironnais, un itinéraire partant du village pour rejoindre la Croix Bayard passant par la RD 49 le secteur des écuries de Crossey et l'usine Bonnat, a été choisi pour être aménagé afin de faciliter et sécuriser la circulation pour les 2 roues. Une deuxième phase d'étude plus technique est maintenant en cours pour définir et choisir les aménagements à réaliser en fonction des particularités de cet itinéraire. Ces propositions seront en principe dévoilées en janvier.

La Commission Environnement

LES SUGGESTIONS DE LA COMMISSION POUR VIVRE SOBREMENT

- ⇒ Je remplace toutes mes ampoules par des LED
- ⇒ J'arrête d'utiliser mon sèche-linge
- ⇒ Je vérifie que mon ballon d'eau chaude chauffe uniquement en Heures Creuses (ou aux heures les moins chargées)
- ⇒ Je baisse de quelques degrés mon chauffage
- ⇒ J'éteins les appareils en veille et je débranche les chargeurs inutilisés
- ⇒ Je décale l'utilisation de mes machines après 22h et je privilégie le mode éco
- ⇒ Je prends une douche plutôt qu'un bain
- ⇒ Je ferme les volets la nuit
- ⇒ Je dépoussière les ampoules
- ⇒ Je dégivre réfrigérateur, congélateur

Et si vous êtes gourmand, connaissez-vous la MARMITE NORVÉGIENNE ?

La marmite norvégienne est une **invention ancienne utilisée bien avant la création des thermos**. Ce procédé de cuisson existait déjà en Norvège en 1870 et se composait généralement d'une marmite en fer battu étamé et d'une boîte isolatrice pouvant se refermer. On en trouve dans le commerce à tous les prix mais cela peut très bien de bricoler maison et quasiment sans frais. On trouve de nombreux tutoriels sur le Net même quand on n'est pas très bon bricoleur.

Elle permet notamment de cuire un rôti de veau aux trompettes de morts en utilisant votre plaque ou votre feu gaz seulement 15 minutes : cela signifie une économie d'énergie de 1h45 !!!





Comme nous l'avions prévu dans notre programme électoral de 2020, nous allons engager notre commune dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Celui-ci regroupera l'ensemble des documents d'urbanisme visant à assurer le développement urbain de notre village. Mais au-delà de l'élaboration de ces documents en eux-mêmes, c'est la volonté de réfléchir à l'orientation que nous souhaitons donner à notre territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement ...) qui nous a poussé à prendre cette décision.

Cette planification durable du territoire permettra de prendre en compte les besoins des habitants, les ressources du territoire en conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols dont vous avez certainement entendu parler).

Grâce à l'aide des services de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV), du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et de la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui nous accompagnent et nous conseillent dans cette démarche, nous venons d'ores et déjà de lancer la consultation pour recruter un bureau d'études qui aura pour mission la mise en œuvre de ce projet.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est défini par les articles L.123-1 et suivants du code de l'urbanisme. Depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, dite « loi SRU », le PLU doit remplacer le Plan d'Occupation des Sols.

Le PLU accompagne chaque collectivité territoriale dans son développement, grâce à des outils de planification et de réglementation.

Les gouvernements locaux ont une grande marge de manœuvre pour décider de l'avenir de leur territoire, tant que leur projet s'inscrit dans la continuité des grands principes directeurs fixés par le législateur et retranscrits dans le Schéma de Cohérence Territoriale (ou SCoT).

Le PLU est donc un document de planification urbaine qui organise le développement de la commune en définissant des orientations et des **règles d'urbanisme**, selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement l'utilisation du sol et les **projets urbains**, leurs styles architecturaux, leur impact sur l'environnement et sur le développement durable.

Il est composé de pièces écrites (comme le rapport de présentation ou le règlement) mais aussi de nombreux documents graphiques (cartes de zonage, cartes des servitudes d'utilité publique).

Cet ensemble de plans et de documents sert à tous les acteurs d'un projet : collectivités territoriales, constructeurs, architectes mais aussi aux citoyens. C'est grâce au PLU que vous savez comment va évoluer votre territoire, et à quoi ressemblera votre village dans quelques années.

C'est aussi grâce à cet outil que vous savez si votre projet de construction est faisable ou non. Sa consultation et sa compréhension sont essentielles avant le dépôt d'une demande de **permis de construire** ou de **déclaration préalable de travaux**.

Qui élabore le Plan Local d'Urbanisme ?

L'élaboration d'un PLU est un long processus strictement encadré par le droit de l'urbanisme qui dure de longs mois et nous espérons pouvoir l'approuver avant la fin du mandat.

Lorsque le projet de PLU sera arrêté, il fera l'objet d'une délibération puis d'une enquête publique. En présence d'un commissaire-enquêteur, le projet sera ainsi mis à disposition des différents publics concernés : l'État, les communes voisines, mais aussi les habitants et les professionnels du secteur de l'immobilier et de la construction.

*Le PLU n'est pas censé plaire à tout le monde !
Il œuvre avant tout pour l'intérêt général.*

Mais nous souhaitons vivement tout au long de son élaboration associer la population en mettant en place des phases de concertation, des ateliers thématiques et des réunions publiques.

Que contient un Plan Local d'Urbanisme ?

Le PLU se compose de plusieurs pièces :

- **Le rapport de présentation** : c'est un état des lieux du territoire de la commune (ses atouts, ses points faibles), de l'état initial de l'environnement, il doit justifier des choix qui seront annoncés dans le PADD.
- **La Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : il expose les orientations d'aménagement du territoire. Il exprime les objectifs et projets de la collectivité en matière de développement économique, social, environnemental et urbanistique. Il s'agit d'un véritable guide qui donne une projection du développement du territoire sur 10 ou 20 ans.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : elles viennent schématiser les principes d'aménagement sur certains secteurs spécifiques. Dans leur périmètre, les projets doivent être compatibles avec ces principes.
- Le projet est traduit graphiquement par un **Zonage**.
- **Un règlement** rédigé définit les règles d'urbanisation associées à ce plan.
- **Les annexes** reprennent les éléments à prendre en compte en matière d'aménagement : les ZAC, les servitudes d'utilité publique, l'inventaire des zones humides...

La Commission Urbanisme



COMMISSION VOIRIE

Engazonnement au cimetière du Haut :

Après le cimetière du bas, les allées du cimetières du haut ont été engazonnées pour éviter l'utilisation des produits phytosanitaires.



Création d'un réseau chaleur :

Le conseil municipal a décidé de se lancer dans la création d'un réseau de chaleur pour 2023.

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Avoir un seul système de chauffage (qui fonctionne au granulés de bois) pour tous les bâtiments communaux (Mairie, salle des fêtes, écoles maternelle et primaire). Grâce à sa création nous supprimons deux chaudières qui fonctionnent au fuel.

Cela devrait représenter un gain financier pour la commune et participer à notre engagement en faveur de l'environnement.

Afin de réaliser l'avant-projet, un bureau d'études a d'ores et déjà été contacté. Ensuite une entreprise sera choisie pour effectuer les travaux pendant l'été 2023.

Pour ces travaux, la commune devrait bénéficier des aides de l'État, du Département et du Pays Voironnais.

Cheminements piétons :

Deux cheminements piétons vont être réalisés :

- Le premier entre Saint-Etienne de Crossey et la Rossetière
- Et le deuxième en collaboration avec le Département (passage à petite faune) entre La Rossetière et la Bouboutière).

Les acquisitions foncières ont bien avancé.

Les travaux devraient commencer d'ici fin de l'année et se poursuivre en 2023.

Réaménagement autour du Tilleul :

Les travaux de réaménagement devraient débuter début janvier.

La Commission Patrimoine Voirie

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Préparation de la Rentrée 2023-2024

Afin de préparer la rentrée 2023-2024, nous avons besoin de connaître le nombre d'enfants qui seront accueillis dans l'école au mois de septembre. Les chiffres seront envoyés à l'inspection académique et permettront de déterminer le nombre de classes de l'école.

Si votre enfant a 3 ans en 2023, si vous vous installez sur la commune et avez un enfant, ou si votre enfant doit faire sa première rentrée à l'école de Saint-Aupre en septembre prochain, nous vous remercions d'en informer au plus vite la mairie par mail : accueil@st-aupre.fr en indiquant simplement son nom, son prénom, sa date de naissance et la classe qu'il intégrera.

Un simple coup de téléphone peut également suffire : 04 76 06 01 06.

Merci !

La scolarisation à domicile

Si vous décidez d'instruire votre enfant à domicile, vous êtes tenu d'en informer l'école ET la mairie chaque année.

Si vous êtes concernés, merci de faire un mail à accueil@st-aupre.fr en indiquant le nom, le prénom et la date de naissance des enfants ainsi que vos coordonnées pour vous joindre.

Cécile Burba, Adjointe Enfance et Jeunesse

LE PORTRAIT

François Billion-Grand, l'un des rares guides officiels du pèlerinage de Shikoku

En 2016, j'ai réalisé 2 rêves en même temps : partir au Japon, et voyager avec un sac sur le dos, chaque matin un nouveau lieu, une nouvelle route, à pied.

C'était le pèlerinage de Shikoku, en version longue, 108 temples reliés par 1400 km de chemins. Une expérience unique dans un Japon préservé, loin des mégaloilles, 45 jours de périples riches en émotions, et une seule envie après avoir terminé : y retourner.

Chose faite en 2018, même pèlerinage, quelques variantes, mais un état d'esprit totalement différent, qui m'a permis d'apprécier plus encore les rencontres, mon japonais s'étant amélioré un peu aussi, et la réalisation de la chance que j'avais de parcourir ces sentiers arpentés par les pèlerins depuis des siècles.



Mon travail était partagé entre les fermes (riz, thé, fruits, légumes, ...) et l'hôtellerie pour les pèlerins (chambres, restaurant, ...).

Mais l'arrivée du Covid bousculera mes plans. Sans pèlerins, le temple n'avait plus de revenus, ou très peu. Ils ne pouvaient donc plus assurer mon gîte et mon couvert.

Je pars donc explorer le Japon autrement.

Un mois en camping-car pour un grand road-trip au milieu d'un Japon désert, vidé de ses touristes.

Trois mois isolé du monde, chez une famille dont la grande mission était de replanter des essences différentes d'arbres pour redonner sa diversité aux forêts de l'île. Une fois l'extension de mon visa acquise (grâce au Covid cette fois), j'ai trouvé du travail dans une pizzeria de la préfecture d'Aichi, tout petit établissement proche de la mer, avec un rendement impressionnant (350 pizzas servies en moyenne par jour).



Mon dernier voyage, qui a débuté en 2019, avait pour but l'immersion dans un des temples de l'île de Shikoku, Senyu-ji, en tant que volontaire, afin de "payer ma dette" envers les habitants, et découvrir ce pèlerinage de l'intérieur. Dans ce temple, j'ai pratiqué ce que l'on appelle un entraînement ascétique, soit travailler (en moyenne 12h par jour) /prier/manger/dormir, sans repos ou très peu, tous les jours, pendant 4 mois.



../..

Mais mon grand projet, c'était de devenir guide du pèlerinage. Il m'a fallu refaire le pèlerinage 2 fois, passer un examen auprès du chef d'un autre temple de Shikoku (pour éviter le favoritisme), donner ma candidature auprès de l'association des temples, et en Décembre 2021, je devenais l'un des seuls non-japonais (nous sommes peut-être 8 dans le monde) à recevoir le titre de Sendatsu (先達) soit guide officiel du pèlerinage.

À mon retour en France, j'ai décidé de créer mon auto-entreprise pour permettre à qui le souhaiterait de vivre son expérience du pèlerinage de Shikoku, en facilitant l'accès à la langue et en organisant les étapes.

Son nom vient de ce que j'ai découvert sur l'île, la paix intérieure, soit Inner Peace Japan, en anglais.

Cet été j'ai aussi parcouru à pied la Via Francigena, de Calais à Rome, 2000 km pour découvrir les pèlerinages européens. Il y aura bien sûr d'autres chemins à l'avenir, Saint Jacques de Compostelle, la Via Ligéria (Nantes à Besançon) devraient être les prochains.

Plus d'informations sur innerpeace-japan.com



François Billion-Grand



LA VIE ASSOCIATIVE

Sou des Écoles

« Le temps c'est de l'argent » dit-on... vous en êtes sûrs ?

Les activités du Sou des écoles de Saint-Aupre ont repris avec cette année une baisse des effectifs au sein du collectif. Difficile de s'engager dans l'associatif quand déjà on court après **le temps** entre vie professionnelle et vie personnelle. Et pourtant, dans le collectif 2022-23, il n'y a que des parents qui travaillent, qui courent, preuve qu'en cherchant un peu du **temps**, on en trouve.

La vente des chocolats et des sapins pour les fêtes de fin d'année est lancée (distribution le **09 décembre** à la sortie de l'école). Nous comptons sur chacun pour remplir les caisses afin que les enfants de l'école continuent à participer à des projets pédagogiques avec leur classe. Et oui toujours **les sous**...Tiens, d'ailleurs savez-vous d'où vient le nom de notre association « Sou des écoles » ?

Un peu d'histoire...

Le Sou des écoles n'est pas un acronyme. Il s'agit d'une organisation d'associations créée à la fin du XIX^e siècle et destinées à collecter de **l'argent** par de petites contributions afin de financer les activités de l'école publique. En effet à l'époque, un sou était une unité monétaire qui correspon-

drait aujourd'hui à 5 centimes (depuis, il y a eu l'inflation...).

Le Sou des écoles de Saint-Aupre œuvre toujours avec le même objectif : récolter de **l'argent** afin de financer les activités scolaires « hors les murs » pour tous les enfants de notre école. Mais si les parents bénévoles se sont engagés dans cette association, ce n'est pas en premier lieu pour financer des activités, c'est avant tout pour faire vivre notre village, pour qu'à Saint-Aupre, il y ait toujours des événements festifs et conviviaux, des événements qui rassemblent dans une société où **l'argent** divise.

Savez-vous qu'en secret la troupe des farfelus s'est remise au travail et prépare un nouveau spectacle de Noël pour les enfants? Le père Noël s'apprête à faire un tour du monde pour distribuer ses cadeaux **à temps**, mais le voyage ne va pas être de tout repos, il risque d'être très animé... Rendez-vous le **10 décembre** à la salle des fêtes.

Quand nos enfants seront grands, ils ne se souviendront pas de **l'argent** récolté par le Sou mais des moments passés tous ensemble pour Noël, pour le Carnaval, pour la Rando du Hibou...

Alors, oui nous n'avons pas le **temps**, mais nous allons le prendre pour que nos enfants grandissent avec les valeurs de communauté et de partage comme au **bon vieux temps**...

Ingrid, pour le collectif du SOU des écoles de Saint-Aupre



Le Foyer Sully



**19 FÉVRIER
2023**

A PARTIR DE 10H

À LA SALLE
POLYVALENTE DE
SAINT AUPRE

**Matinée
diots polenta
Foyer Sully !**

**Uniquement sur
réservation**



Précommande

Formule Repas :
2 diots + polenta (200g) = 7€

A l'unité :
1 diot = 2.50€

Réservation au
06.07.95.10.33
(Privilégier les SMS)
avant le **10 février 2023.**

Elle a permis de dresser un bilan des activités que le REPÈRE organise et soutient au cœur du village.

Activités périodiques

- Les **dimanches croissants** (environ 1 par mois)
- Les **expositions au REPÈRE** (5 au total pour cette année)
- **L'anglais conversationnel** (1 par semaine)
- Les **récrés musicales** (1 par mois)
- Les **projections de documentaires** avec une discussion animée par un intervenant spécialisé

Événements ponctuels

- **Les animations du marché du tilleul** : Conte, musique, marché de Noël
- **Apéro lecture** : dans le cadre de livre à vous
- **La soirée « Portes anciennes »**
- **Têtues et culottées** : Théâtre à l'occasion de la journée de la femme
- **Passion & Art et concert « Harriet orchestra »**
- **2 Sorties nature** avec les Amis du Parc de Chartreuse
- **La fête de la musique**
- **Les ateliers parentaux** : groupe de parole pour évoquer les difficultés rencontrées pour l'éducation des enfants
- **La Foire aux Chèvres et la production de la chasse aux trésors du patrimoine**, les Chèvres en terre (Andrée Buisson)
- **Chansons à construire** : Atelier Ecriture et enregistrement de chansons, production d'un CD
- **La résidence des Dékantés** : stage vocal hors les murs
- **La conférence « l'effet papillon »**
- **Le Troco'plantes d'automne** (celui du printemps ayant lieu chez nos amis de St Etienne de Crossey).



Nous avons actuellement 392 abonnés sur la liste de diffusion qui habitent St Aupre, Crossey, Miribel, Coublevie, Voiron, La Buisse, St Laurent du Pont, St Joseph de rivière, St Nicolas de Macherin, Chirens et quelques isolés d'autres communes plus lointaines.

De la continuité et des évolutions : la culture au sens large

Les dimanches croissants permettent aux habitants qui en ont envie de passer un moment d'échanges ensemble : du papotage, un peu de lecture avec un bon café ou thé, un croissant ou pain au chocolat avec du pain frais à ramener à la maison.

Le prochain « dimanche croissants » aura lieu le dimanche



11 décembre et donnera lieu au vernissage de l'exposition des tableaux de Libby GOUGH.

Nous tenterons d'étendre ce principe de « **café du REPÈRE** » les mardis après-midi, pendant le marché.

Les expositions au REPÈRE (nous devons en être à une bonne trentaine depuis le début du REPÈRE en 2016) sont souvent inaugurées pendant les dimanches croissants, une manière d'embellir le REPÈRE tout en mettant en avant des œuvres d'un ou plusieurs talents locaux.

L'anglais conversationnel continue tous les lundis soirs (hors congés) avec un groupe fidèle et plusieurs nouveaux membres chaque année.

La musique a toujours été un élément important de la vie du REPÈRE.

Les récrés musicales : partage musical avec plein de monde, que ce soient les chanteurs, musiciens ou spectateurs, en principe le premier mardi soir de chaque mois. Des soirées toujours sympas qui, au-delà du plaisir de passer un moment ensemble, permettent à chacun d'apprendre à jouer avec d'autres avec un public présent.

Passion & Art (prévu les 13 et 14 mai en 2023) : avec nos amis de Croqu'Arts, ce week-end « lâcher d'artistes » est maintenant devenu un rendez-vous annuel incontournable. Des résidences d'artistes dans les domaines du théâtre et de la musique sont aussi en gestation et permettront peut-être de donner à des créateurs la possibilité de s'exprimer et de nous proposer le fruit de leur travail.

Plusieurs **ateliers de fabrication**, souvent animés par de nouveaux membres du REPÈRE auront lieu : fabrication de **cadeaux de Noël en papier et bois flotté, vannerie, cuisine asiatique**.

Le Troco'plantes du printemps aura lieu à Saint-Etienne de Crossey.

Les projections de documentaires avec une discussion animée par un intervenant spécialisé.

La liste des activités présentées ici n'est pas exhaustive, elle peut très bien s'enrichir de vos idées et propositions.

Si vous avez envie de partager une passion, un hobby, le REPÈRE est là pour ça.

L'adhésion est gratuite : une simple signature et vos coordonnées suffisent pour être membre.

Suivez l'actualité du REPÈRE sur notre site internet <https://www.lereperestaupre.fr/>, contactez-nous par mail lereperestaupre@gmail.com, ou mieux, venez nous voir !

Tilleul m'a dit

La troupe de théâtre de Saint-Aupre « Tilleul m'a dit » va rejouer sa pièce

« Les précieuses tellement ridicules ! »
le 28 janvier 2023

lors de la 25^{ème} édition du festival de théâtre amateur
Festiâtre organisé par
A VENCE THÉÂTRE

Lieu des représentations

Espace Europe Saint-Egrève - 33 avenue de l'Europe
dans les locaux de l'association familiale de Saint-Egrève

<https://avencetheatre.wixsite.com/website>

On vous attend avec grand plaisir !

La troupe du Tilleul m'a dit



Quoi de neuf à Croqu'Arts ?

Croqu'arts

C'est reparti pour une nouvelle saison !

Après une Foire aux Chèvres très ensoleillée au cours de laquelle les œuvres de l'année 2021/22 étaient exposées dans la salle de la Mairie, les douze artistes peintres de Croqu'arts ont sorti leurs pinceaux et couteaux.

Depuis début octobre, sous la direction de Sandrine Blandin, de nouveaux tableaux prennent leurs couleurs et seront exposés à la prochaine Foire.

Une autre exposition s'est tenue durant le mois d'octobre dans la salle d'attente des kinés de Saint-Etienne de Crossey. Elle proposait une série de portraits de styles variés.

Croqu'arts prépare déjà le prochain Méli-Mélo de pinceaux qui aura lieu au mois de mai 2023 dont le thème est :
« LES ANNÉES FOLLES ».

Nous invitons tous les peintres amateurs à participer à cette exposition avec des œuvres inédites et originales en respectant le thème imposé. Les participants peuvent se faire connaître auprès de :

Evelyne Billion-Grand (evelyne.billiongrand@orange.fr) ou
Christian Argoud (christian.argoud@orange.fr)

avant le 31 mars 2023

Exposition Croqu'Arts pendant la Foire aux Chèvres 2022



MARCHÉ DE NOËL À SAINT-AUPRE



Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise son premier Marché de Noël sur la place du village, en partenariat avec la municipalité.

Nous vous donnons rendez-vous

SAMEDI 17 DECEMBRE
à partir de 15h30 jusqu'à 21h30.

Nous avons convié des producteurs locaux, des artisans d'art, des artistes locaux ...

Le **Foyer Sully** sera derrière la buvette pour vous proposer du vin chaud, de la bière de Noël, etc... De l'ambiance en perspective !!!

L'**AEJ** avec son bistrot apportera la touche sucrée à cet après-midi récréative (crêpes, gaufres...) et, dans sa hotte, amènera ses jeux en bois pour divertir petits et grands !

David de Pizza Farandole vous proposera sa délicieuse tartiflette – 9 € la part – à déguster sur place ou à emporter. Il est prudent de réserver par sms, avant le mardi 13 décembre au 06 17 23 15 33.

Le Vival de Crossey vous fera déguster ses huîtres Marenne d'Oléron.
Commande de bourriches possible par sms au 06 38 78 29 15.

Alexscargot vous réglera avec sa dégustation/vente d'escargots !

Et tout plein d'autres bonnes choses vous attendent !!!

****À 18h venez applaudir les Copains de Chartreuse, dans l'église, pour un traditionnel Concert de Noël ! ****
Entrée adultes 5 € - gratuit pour les – de 12 ans

Nous vous attendons nombreux pour cette première édition !

Le Père Noël a aussi promis de nous rendre visite...

Comité des fêtes de Saint-Aupre
www.comite-des-fetes-staupre.fr



Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous convie

Vendredi 27 janvier 2023 à 20 h en mairie pour :

- Son assemblée générale annuelle,
- La remise des subventions aux associations

La soirée se clôturera par le remerciement des bénévoles ayant participé à la Foire 2022 autour d'un apéritif dînatoire.

Nous vous attendons nombreux !



Collectif Demain

Mobilité : réunion sur le covoiturage le 12 janvier

Le groupe Mobilités du Collectif Demain propose une réunion d'information sur **le covoiturage jeudi 12 janvier 2023 à la mairie de St-Etienne-de-Crossey.**

Du domicile au travail, aux loisirs, à Voiron... : covoiturer, c'est partager un trajet mais aussi créer du lien.

L'autopartage est un autre cheval de bataille du groupe : l'aventure est en cours de démarrage avec 3 véhicules à Crossey et à Saint-Aupre.

Vous êtes intéressés pour lancer ou souhaitez en savoir plus, alors rejoignez-nous !

Pour toute question, contactez :
co-voiturage-crossey@orange.fr



Le Collectif Demain et l'AEJ

La commission éducation du « collectif Citoyens solidaires pour demain » et l'AEJ vous proposent 2 événements autour des relations adultes / adolescents / Enfants.

Vendredi 9 décembre
à 20h à la salle des fêtes de Crossey

Un spectacle : **Ma (non) Violence Ordinaire** suivi d'échanges

Ma [non] violence ordinaire c'est un spectacle-enquête drôle et touchant qui parle de la colère, de la violence, d'éducation et d'amour.

Un spectacle écrit et joué par une Québécoise qui se forme à la Communication Non Violente depuis 10 ans.

Spectacle conseillé à partir de 13 ans.

Samedi 10 décembre
Jouons avec les émotions !
Atelier Adultes / Adolescents de 9h30 à 12h30
dans les locaux de l'AEJ

Atelier pour 15 personnes- réservation sur l'email education.collectif@gmail.com
Participation Libre

Un atelier théâtral et ludique à destination des adultes, des adolescents et des enfants sur le thème de la communication et de la relation.



La commission éducation du Collectif DEMAIN et l'AEJ vous présentent une pièce de théâtre autour des relations Parents/Adolescents/ Enfants



MA [NON] VIOLENCE ORDINAIRE

Spectacle solo, drôle, émouvant, réflexif et réaliste qui embrasse avec tendresse notre quotidien cabossé

Texte et jeu: Erika Leclerc-Marceau
Mise en scène: Aude Maury
Conception lumière: Dimitri Carret
Bande son: Martin Ferron
Illustration: Marion Roger

SPECTACLE SUIVI D'UN ÉCHANGE AVEC ERIKA LECLERC-MARCEAU
Une heure pour rire et réfléchir à "Comment vivre plus en paix avec soi-même, ses enfants, son/sa conjoint.e, ses proches et les autres!"

VENDREDI 9 DECEMBRE À 20H
Salle des fêtes de Crossey - Prix 5€
gratuit pour les moins de 11 ans
Buvette Bistro-Loco proposée par les jeunes de l'AEJ

Samedi 10 Décembre
Jouons avec les émotions!
Atelier théâtral et ludique
Pour adultes / adolescents
de 9h30 à 12h30
Dans les locaux de l'AEJ
animé par Erika Leclerc-Marceau, comédienne formée à la Communication NonViolente.
Atelier pour 15 personnes- réservation education.collectif@gmail.com
Participation Libre

Comment écouter pour de vrai ? Comment dire de façon entendable ? Comment être à l'écoute de soi et de l'autre ? animé par Erika Leclerc-Marceau, comédienne formée à la Communication NonViolente.

Venez nombreux !

Groupe Collectif Demain et l'AEJ

Agenda de l'AEJ

LES ATELIERS DU SAMEDI

Kinball en famille – 3 décembre - 10h-12h - 3€ / pers.
Loan vous propose de partager un moment sportif et ludique avec vos enfants et d'autres familles : imaginé au Québec, le kinball est le sport d'équipe par excellence, où chacun a un rôle à jouer.
rdv au gymnase de Saint Etienne de Crossey
Réservation souhaitée.

Yoga & gym douce parents & enfants
– 10 décembre - 10h-11h - 3€ / pers.
Margarida vous propose un temps de détente et de partage avec votre enfant, tout en douceur.
Pensez à réserver !

Atelier goûter de Noël
– 10 décembre - 14h30- 16h30
Préparation d'un goûter de Noël en famille et dégustation de ces douceurs avec un bon chocolat chaud.

Batchcooking –
17 décembre - 14h-16h - 2€ / pers.

Si on faisait la cuisine ensemble pour que la confection des repas du quotidien soit plus rapide, plus sympa & les repas... meilleurs ?
Des légumineuses réconfortantes (Dahl, soupes)
Pensez à réserver !



Echecs – Tous les samedis - 14h-17h
Animés par l'association La Tour de Chartreuse. Venez découvrir, partager, vous entraîner, dans un esprit convivial. Tous âges et tous niveaux.

LES SOIRÉES DES VENDREDIS

Soirées Pizz&jeux - 16 décembre - à partir de 19h
Accès libre / commande groupée de pizzas en contactant Nicolas

Renseignements et réservations : Nicolas Wong,
Ludothécaire - 07 84 50 52 87 - casajoux@aej-crossey.fr

INFOS GÉNÉRALES

Bibliothèque de St Etienne de Crossey

Agenda de décembre-janvier

DÉCEMBRE

Fermeture de la bibliothèque du 24/12/22 au 02/01/23 inclus

JANVIER

Soirée ombre et frissons à la bibliothèque

Un accueil étrange...

un goûter avec de drôles de choses et des histoires inquiétantes !

L'obscurité prendra place à la bibliothèque pour la soirée spéciale frissons !



Pour les nuits de la lecture, la bibliothèque vous propose une soirée spéciale !

De 17h à 19h, munissez-vous de lampe torche pour parcourir les rayons de la bibliothèque.

À 19h, une petite collation monstrueuse vous sera proposée en attendant 19h30, heure fatidique des lectures d'histoires inquiétantes par l'équipe de la bibliothèque.

À partir de 7 ans

Informations pratiques

Horaires

Lundi / Samedi : 17h-19h

Mercredi / Jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

Contact : 04 76 06 00 96 ou

bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com

Saison culturelle de St Etienne de Crossey

El Fumista

Dimanche 11 décembre – 17h



El Fumista, c'est lui, le poète à l'âme d'enfant, qui remonte le temps sur les traces de ses grands-parents. Il nous emmène dans un voyage intime et absurde, surréaliste et sensible au cœur de ses souvenirs les plus fous et les plus tendres aussi. Et pour ne rien oublier de ses souvenirs, El Fumista les conserve dans des bouteilles et bocaux en verre. L'espace d'un instant, comme dans l'armoire secrète de son enfance, tout devient possible et les objets poussiéreux prennent vie.

Tout public - Salle des fêtes de Saint-Etienne de Crossey

Informations et réservations : culture@crossey.org ou 04 76 06 00 96

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

PROJET DE RESSOURCERIE



EN SIAE* DANS LE NORD

DU PAYS VOIRONNAIS

SCANNEZ LE QR CODE POUR RÉPONDRE AU SONDAGE!



* SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

LA BRONCHIOLITE, JE L'ÉVITE

6 gestes simples pour éviter de la transmettre aux enfants :



Se laver les mains régulièrement pendant 30 secondes avec de l'eau et du savon ou utiliser une solution hydroalcoolique.



Éviter si possible d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés.



Laver régulièrement ses jouets et ses peluches.



Ne pas partager ses biberons, sucettes ou couverts non lavés.



Ouvrir la fenêtre de la pièce où il dort, 10 minutes par jour.



Ne pas fumer à côté des bébés et des enfants.

En cas de symptômes, j'appelle d'abord mon médecin. S'il n'est pas disponible, je fais le 15 avant d'aller aux urgences.

Plus d'informations sur www.solidarites-sante.gouv.fr/bronchiolite

Triez, recyclez, préservez la nature!

LES DÉCHÈTERIES DU PAYS VOIRONNAIS

HORAIRES D'HIVER DE FIN OCTOBRE À FIN MARS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h					
Coublevie	13 h 30 à 17 h					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13 h 30 à 17 h	Fermé	13 h 30 à 17 h	Fermé	13 h 30 à 17 h	9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Rives Montferriat	Fermé	13 h 30 à 17 h	Fermé	13 h 30 à 17 h	13 h 30 à 17 h	

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

INFOS PRATIQUES : **0 800 508 892**
www.paysvoironnais.com
 Rubrique déchèteries Pays Voironnais - Officiel

*Les déchèteries adoptent les heures d'hiver aux mêmes dates que les changements d'heures nationaux.

À VOS AGENDAS !

Décembre

Vendredi 16

Architecte Conseil

Sur rdv en mairie - à partir de 14h

Samedi 17

Marché de Noël

Animations, vide-greniers, exposants...

À partir de 15h30

Concert de Noël

Les Copains de Chartreuse

Eglise - 18h - Entrée 5€ - gratuit pour -12 ans

Janvier

Mercredi 11

Architecte Conseil

Sur rdv en mairie - à partir de 14h

Samedi 14

Vœux du maire et de la municipalité

11h - Salle du Tilleul



Dimanche 15

Repas des aînés

Salle du Tilleul

Vendredi 27

Assemblée Générale du Comité des Fêtes

20h - Salle du Conseil en mairie

Samedi 28

Théâtre « Les précieuses tellement ridicules »

Tilleul m'a dit - Espace Europe Vence Théâtre - Saint-Egrève

25ème édition Festiâtre Festival Théâtre amateur

Février

Mercredi 08

Architecte Conseil

Sur rdv en mairie - à partir de 14h

Dimanche 19

Matinée Diots Polenta - Foyer Sully

À partir de 10h - Salle du Tilleul

St Etienne de Crossey

Décembre

Vendredi 9

Spectacle Ma [non] Violence Ordinaire suivi d'un échange

Collectif Demain et AEJ

20h - Salle des fêtes

Dimanche 11

Saison culturelle - Spectacle El Fumista

17h - Salle des fêtes

Janvier

Jeudi 12

Réunion d'information sur le covoiturage

Collectif Demain

Mairie de Saint-Etienne de Crossey

Décembre

Dimanche 04 : Repas Boudins organisé par le Comité des Fêtes

Janvier

Dimanche 15 à 11h : Vœux du maire

Dimanche 22 : Concours de belote organisé par le club St Nicolas Contact

Février

Dimanche 05 : Matinée diots organisée par le Sou des Ecoles

Dimanche 26 : Repas "à emporter" organisé par l'ACCA



Saint Nicolas de Macherin



Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde

les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



Pour connaître
la Pharmacie
de garde
la plus proche

www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°145

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr